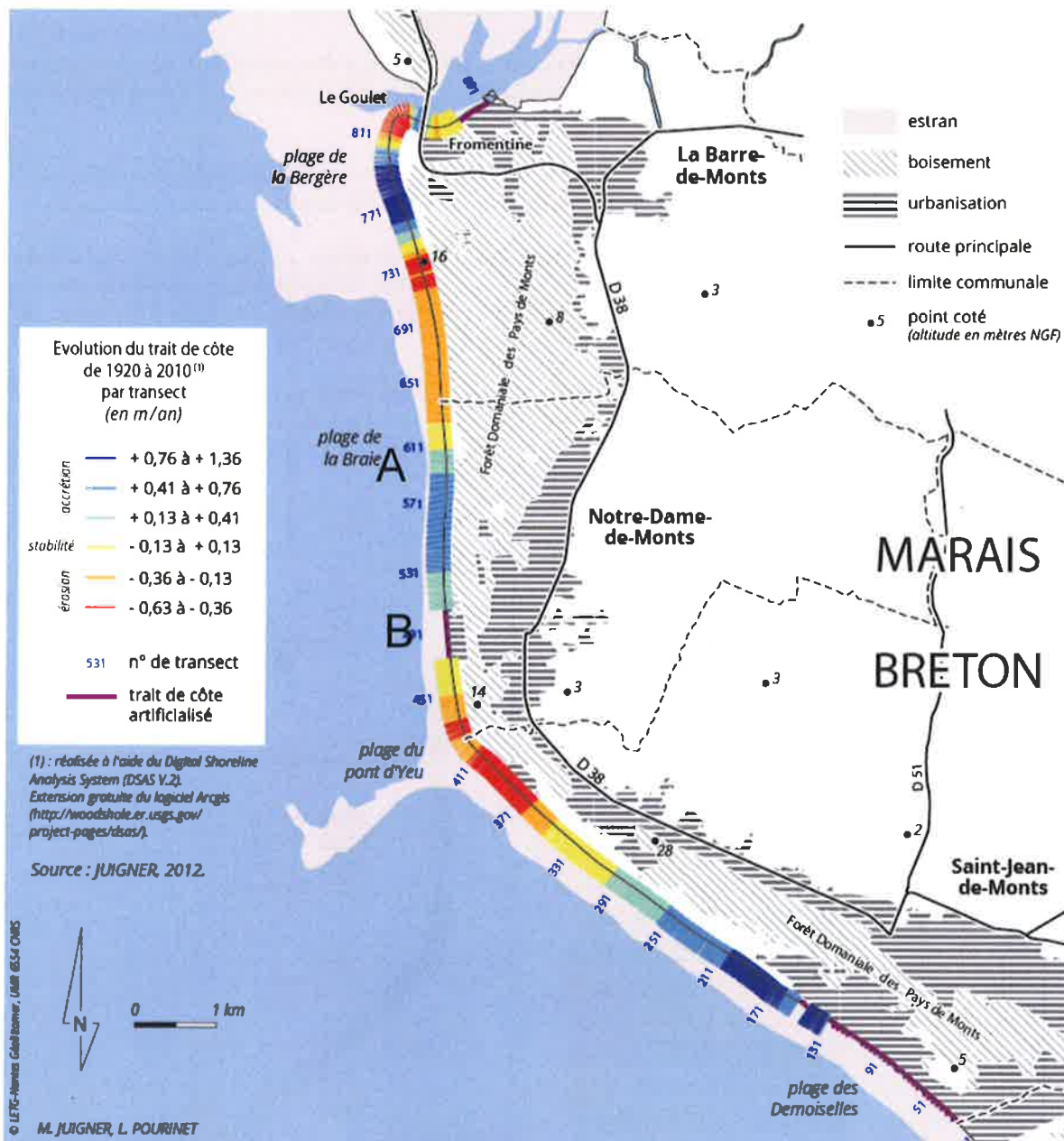


## L'érosion sur le long terme (1920-2010)



A



B

contribution

Numérisation et mise en forme :  
 Martin Jugner. Planche publiée  
 dans l'Atlas Permanent de la Mer et  
 du Littoral n°7

Le **trait de côte** (contact entre le pied de dune et la plage) est suivi sur le long terme à l'aide de photographies aériennes prises en 1920, 1950, 1971, 2000, 2001, 2006, 2009 et 2010.

Sur **90 ans**, on constate des situations variées. L'analyse statistique exhaustive révèle que :  
 26,4% du littoral montois est en situation érosive (exemple imagerie B)  
 37,4% de ce même littoral est en accrétion (exemple imagerie A)  
 Le reste de la côte est considéré comme stable ou artificialisé.

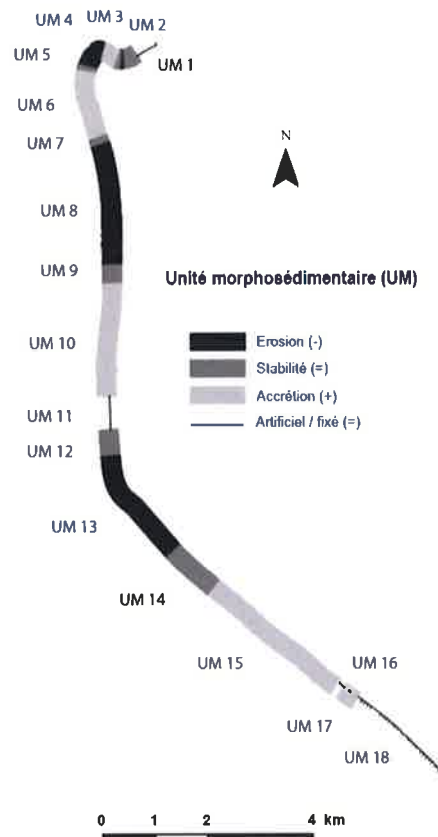
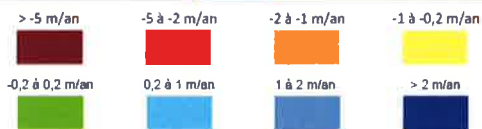
Les **secteurs les plus touchés par l'érosion** sont la plage du Pont d'Yeu (maximum de recul), la plage du Mûrier, la jonction des Lays/plage de la Bergère et la section nord de la plage de la Grande Côte. Les érosions constatées sur ces plages varient entre -0,36 m/an et -0,63 m/an.

Les **secteurs en accrétion** sont les plages de la Bergère (maximum avec 122 m d'accumulation), de la Braie à la Parée Grollier, la Parée du Jonc et devant le golfe de Saint-Jean-de-Monts.

L'**évolution sur le long terme n'est pas constante au cours du temps** : ceci est imputable aux diverses oscillations climatiques du siècle qui génèrent certaines années très tempétueuses et morphogènes, ainsi qu'aux dates des campagnes de photographies aériennes qui peuvent intégrer des états instantanés non révélateurs d'une évolution plus long terme.

Les **rythmes d'évolution** déterminent des unités morphosédimentaires homogènes : les 4, 8 et 13 ci-dessous sont les principaux secteurs en érosion chronique. Une accélération de cette dynamique est constatée depuis les années 50 (11 unités sur 18) avec 10 d'entre elles qui basculent de la stabilité ou l'accrétion vers l'érosion.

Unités morphosédimentaires	Taux d'évolution long terme (EPR en m/an)			
	1920 - 1950	1950 - 1971	1971 - 2000	2000-2010
Marge d'erreur	0.26	0.24	0.16	0.32
UM 1 (-) Remblai La Barre	0.07	0.02	0	0
UM 2 (-) Fromentine	0.05	-0.01	-0.02	-0.50
UM 3 (+) Pont de Noirmoutier	0.59	1.08	0.24	-0.78
UM 4 (-) Grande Côte	-2.35	0.76	0.02	-1.28
UM 5 (-) Grande Côte	-0.40	-1.52	1.04	-1.12
UM 6 (+) Grande Côte - Bergère	-1.22	0.61	0.61	1.21
UM 7 (-) Bergère	0.09	-0.39	-0.06	0.97
UM 8 (-) Bergère - Lays	-0.71	-0.26	-0.29	-0.21
UM 9 (-) Lays	-0.39	-0.14	0.31	-0.84
UM 10 (+) Parée Grollier - Bols Soret - Braie	1.03	-0.01	0.63	-0.72
UM 11 (-) Remblai Notre-Dame	0.27	-1.09	0	0
UM 12 (-) Mûrier	0.37	-0.21	-0.12	-1.06
UM 13 (-) Mûrier - Pont d'Yeu	-0.41	-0.27	-0.33	-1.29
UM 14 (-) Tonnelles - Parée du Jonc	0.20	-0.07	0.28	-1.50
UM 15 (+) Parée du Jonc - Golf	0.38	0.81	0.87	-0.41
UM 16 (-) Ecole de voile	0.35	0.31	0	0
UM 17 (+) Estacade	0.31	0.11	1.55	0.87
UM 18 (-) Remblai Saint-Jean	0.43	0	0	0



Pour en savoir plus : Martin Juigner, Marc Robin, Paul Fattal, Mohamed Maanan, Françoise Debaine et al. Cinématique d'un trait de côte sableux en Vendée entre 1920 et 2010. Méthode et analyse. Revue Dynamiques environnementales, 2012, L'homme et la dynamique littorale : maîtrise ou adaptation ?, pp.29-39.